



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

FACTURE N° 6060087

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/04/2026 9H06 C:000032 I:39101  
V/REF : 1061962  
V/Email reçu le Jeudi 30/04/2026 a 9H06

SEMCODA  
AGENCE BRESSE DOMBES  
28 RUE DE LA GRENOUILLERE  
CS 81050  
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 9496  
IMMEUBLE : LE CLOS DISSIER 9469  
ALLEE BARBEROUSSE  
01640 ST JEAN LE VIEUX

Feillens, le 02 Juin 2026

Référence Marché: M\_230709001-1

LOCALISATION : 4 ALLÉE DE BARBEROUSSE - SAINT JEAN LE VIEUX - RDC - MME CHABAUD  
0664994448

MOTIF : INTERVENIR POUR AJUSTAGE DE 3 PORTES  
REGLAGE DE 2 PORTES DE PLACARDS  
DEBLOCAGE ET REGLAGE D'UN VOLET ROULANT  
REFIXATION DE LA MAIN COURANTE OU DU GARDE CORPS  
REMPLACEMENT D'ARRETS DE GONDS OU DE CROCHETS DE VOLETS  
MS00001-MS00021X3 -MS00023 X2 -MS00074 -MS00027 -MS00059

Donneur d'ordre : Mme G. DUPRE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 11 MAI 2026 A 15H00  
OCCUPANT NON PRÉSENT MALGRÉ NOTRE INTERVENTION  
LE 18 MAI 2026 A 11H00  
RÉGLAGE DE 2 PORTES REZ-DE-CHAUSSE  
RÉGLAGE DES 2 PLACARDS COULISSANT DANS LES 2 CHAMBRES  
REFIXATION GARDE CORPS HALL ÉTAGE

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 26/05/26 a 17H29 Mme G. DUPRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.  
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.  
Nettoyage du chantier.  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENS

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - [bourgogne@servimo.fr](mailto:bourgogne@servimo.fr)



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 6060087**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif        | N°BT | P.U. HT |        |
|--------------------------|------------------------------------------|------|---------|--------|
| 1,00                     | MS00001-Forfait déplacement              | 1    | 41,36   | 41,36  |
| 2,00                     | MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.   | 1    | 41,36   | 82,72  |
| 2,00                     | MS00023-Reglage porte coulissante        | 1    | 51,70   | 103,40 |
| 1,00                     | MS00027-Refixation Main Cour./Garde-corp | 1    | 51,70   | 51,70  |
| 1,00                     | MS00001-Forfait déplacement              | 2    | 41,36   | 41,36  |
| TOTAL H.T. ....          |                                          |      |         | 320,54 |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                                          |      |         | 32,05  |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                          |      |         | 352,59 |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :  
101 Avenue Paul Marcellin  
69120 VAULX-EN-VELIN



## Bon de Commande

N° : 1061962 du 30/04/2026

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

4 Allée de Barberousse

01640 ST JEAN LE VIEUX

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

09469-00012-00003-00003 H / Type 4 DUP / RDC

01-EE-2212-TRA-61513100

Marché : M - 230709001-1

Délai

Date limite exécution : 15/05/2026

| Prestation à réaliser                                                                                                                                                                            | Qté  | PU HT | Mt HT  | Mt TVA | Total TTC |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|--------|--------|-----------|
| MS00001 Forfait déplacement                                                                                                                                                                      | 1,00 | 41,36 | 41,36  | 4,14   | 45,50     |
| MS00021 Ajustage de porte intérieure, porte placard ou palière<br>compris ajustage de la gâche, graissage des gonds et<br>resserrage des garnitures de béquillage, y compris toutes<br>sujétions | 3,00 | 41,36 | 124,08 | 12,41  | 136,49    |
| MS00023 Réglage de porte coulissante de placard<br>refixation, ajustage des rails de coulisse et réglage,<br>graissage des pièces en mouvement, y compris toutes<br>sujétions                    | 2,00 | 51,70 | 103,40 | 10,34  | 113,74    |
| MS00074 Déblocage et réglage de volet roulant<br>y compris toutes sujétions                                                                                                                      | 1,00 | 67,21 | 67,21  | 6,72   | 73,93     |
| MS00027 Refixation Main Courante / Garde-Corps                                                                                                                                                   | 1,00 | 51,70 | 51,70  | 5,17   | 56,87     |
| MS00059 Arrêt/Gonds/Penture/Crochets de volets<br>y compris toutes sujétions                                                                                                                     | 1,00 | 36,19 | 36,19  | 3,62   | 39,81     |

|                  |               |
|------------------|---------------|
| Total H.T.       | 423,94        |
| Total TVA        | 42,40         |
| <b>Total TTC</b> | <b>466,34</b> |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE

EDN6





## Bon de Commande

N° : 1061962 du 30/04/2026

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

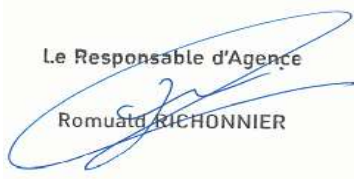
CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Demande de travaux suivie par DUPRE Gwenaëlle le 30/04/2026

**Le Responsable**  
**Nom et Signature**

Le Responsable d'Agence  
  
Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **4 Allée de Barberousse 01640 ST JEAN LE VIEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **30/04/2026**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAP**  
  
**Directrice Gestion Immobilière**

Numéro: 1061962